

Bastide du Salat - Betchat - Cazavet - Gajan - Lacave - Mauvezin de Prat - Mercenac  
Montgauch - Prat Bonrepaux - Taurignan Castet - Taurignan Vieux

## Le Sous-Préfet à l'écoute des élus



Le sous-préfet de Saint-Girons, Mikael Doré, a poursuivi ses visites de cantons par celui de Saint-Lizier, guidé par le conseiller général et président de la Communauté de Communes, Raymond Coumes. Durant toute la journée il a pu rencontrer un certain nombre d'élus de la communauté qui lui ont présenté leurs communes, leurs projets mais aussi leurs préoccupations. Le sous-préfet s'est montré très à l'écoute tout en exposant les limites financières de l'Etat, justifiant ainsi la priorité à des projets structurants. Il a toutefois pris acte de leurs attentes concernant l'aide de l'Etat sur l'équipement prévue pour certains projets municipaux (aménagement de la mairie à Taurignan-Vieux...), intercommunaux ou cantonaux (service multi-accueil petite enfance à Mercenac, bibliothèque cantonale...). Raymond Coumes en a également profité pour montrer le site où la Communauté de Communes compte créer un lac de loisir dans plusieurs années. D'autre part, le sous-préfet a été très attentif aux démarches de plusieurs maires concernant les demandes de plan local d'urbanisme simplifié. Car



Visite de la bibliothèque de Cazavet, du château de Nouaillan à Prat-Bonrepaux, avec sa vue panoramique qui permet de voir l'emplacement de la future zone d'activités à l'entrée de Prat, visite de l'école de La Bastide-du-Salat.

celles-ci vont permettre d'identifier de futures zones constructibles afin d'offrir des terrains à de nouvelles populations. D'autant plus que la demande va s'accroître, grâce, notamment à la création de près d'une centaine d'emplois, dans deux ans, au centre hospitalier du Couserans. Enfin, il a également été présenté à M. Doré, un aperçu patrimonial et culturel du canton, notamment par la visite du château de Nouaillan de Prat-Bonrepaux par son propriétaire, M. Arnold.

### Au sommaire :

P2 et 3 : Actualité  
P4 : 2X2 voies / haut-débit  
P5 : Enfance  
P6 et 7 : Cazavet  
P8 : Sycoserp et Sictom

### L'éditorial

A l'heure où nous devons plancher sur la définition de l'intérêt communautaire et la révision de nos statuts, je tiens à réagir sur le rapport de la Cour des Comptes sur l'intercommunalité de novembre 2005. Celui-ci précise notamment ceci à notre sujet p. 74 : « La chambre régionale des comptes a souligné que l'étroite interpénétration des périmètres de ces 3 EPCI (Communauté de communes de Saint-Girons, du Bas-Couserans et Val'Couserans) devrait à terme conduire les élus concernés à engager une réflexion quant à leur regroupement éventuel en une structure qui comprendrait 25 communes et une population d'environ 16.000 habitants... ».

Par rapport à ce paragraphe, je tiens à souligner un certain nombre de précisions : d'une part, il faut savoir qu'à l'époque, nos communes n'ont pas été sollicitées pour former le district de Saint-Girons en 1992. Puisque celui-ci a vu le jour essentiellement pour créer une zone industrielle. D'autre part, nous, élus du Bas-Couserans, n'étions pas prêt pour une union à cette époque là. Nous avons créé notre communauté de communes, bien plus tard, en 1997, au terme de nombreux débats. En effet, il nous a fallu de la constance pour aborder notre devenir commun autour de projets intercommunaux. Chacun étant déjà bien occupé à la gestion de sa commune. A présent nous allons bientôt fêter nos 10 années d'existence et nous pouvons être fiers d'avoir mis en commun nos efforts pour doter notre territoire rural de plusieurs outils : un Service Animation garantissant un attrait pour nos écoles, des sentiers de randonnées inscrits au PDR, un syndicat de gestion des rivières et de transport à la demande etc etc... Sans parler de nos futures réalisations : une zone d'activités, un service multi-accueil petite enfance, un espace vtt, une maison des services publics... Nous n'aurions pu engagé autant de choses si nous avions été dans la Communauté de Communes de l'agglomération de Saint-Girons. Nos intérêts n'étaient pas basés sur les mêmes critères. L'agglomération de Saint-Girons concentrant en particulier ses efforts à gérer l'abattoir et la zone industrielle. Nous n'avons donc pas les mêmes obligations immédiates. Pour citer un exemple, sachez que la commune de Caumont qui est sur la Communauté de Saint-Girons a une convention avec nous pour avoir un CLAE. Alors, même si le périmètre intercommunal devrait s'élargir, nous en sommes conscients, je ne pense pas aujourd'hui que nous y sommes prêts. Cependant, il faut savoir que nous mettons déjà nos efforts en communs par le biais du Syndicat Mixte de Pays Couserans pour porter de grands projets comme la piscine couverte ou le centre culturel.

Raymond Coumes, Président de la